

ACTE CONFIRMATIF DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Entre les soussignés :

Les actionnaires fondateurs de la société **5TER**, société par actions simplifiée (ou société anonyme), dont le siège social est situé **20 rue de la tannerie 44100 Nantes**, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de **Nantes**.

Préambule

Les soussignés rappellent que :

- les statuts de la société ont été établis en date du **26 juin 2026** ;
- les souscriptions au capital social ont été régulièrement recueillies ;
- les fonds correspondant aux apports en numéraire ont été déposés auprès de **Qonto** ;
- un certificat de dépôt des fonds a été délivré en date du **15 juillet 2026**.

En conséquence, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables, les actionnaires entendent, par le présent acte, constater et confirmer définitivement la constitution de la société.

Article 1 – Confirmation des statuts

Les soussignés déclarent confirmer expressément les statuts de la société **5TER**, tels qu'ils ont été établis en date du **26 juin 2026**, sans aucune modification.

Ils déclarent que ces statuts expriment leur volonté définitive et qu'ils demeurent pleinement applicables.

Article 2 – Constatation de la constitution définitive

Les actionnaires constatent que l'ensemble des formalités préalables à la constitution de la société a été régulièrement accompli, notamment :

- la souscription intégrale du capital social ;
- la libération des sommes exigibles lors de la constitution ;
- le dépôt des fonds ;
- la délivrance du certificat de dépôt des fonds.

En conséquence, ils constatent que la société est définitivement constituée sous réserve de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Article 3 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et d'immatriculation de la société.

Fait à **Nantes**,

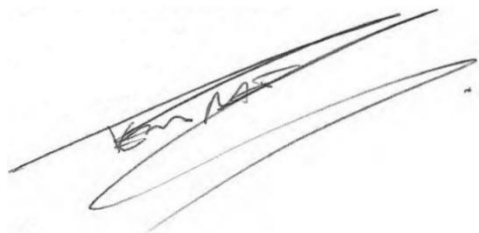
Le **19 juillet 2026**,

En autant d'originaux que de parties, un exemplaire étant destiné à l'accomplissement des formalités légales.

Signatures

Les actionnaires :

Etienne TERTRAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Etienne TERTRAIS', written over a light blue horizontal line.

Adeline TERTRAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Adeline TERTRAIS', written over a light blue horizontal line.